



COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
Réunion du Conseil Municipal
25 juin 2020 – 20h30.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 2 ET 9 JUIN 2020

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents adopte les procès-verbaux des séances des 2 et 9 juin 2020.

PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Compte tenu du nombre d'interrogations restées en suspens, il est décidé de recevoir le commercial afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

MISE EN PLACE GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail suivants sont mis en place :

FINANCES	Responsable : Jean-Claude LALANNE Membres : l'ensemble des conseillers municipaux
BATIMENTS VOIRIE	Responsable : Christian GUIDEZ Membres : Anne-Marie MOUCHEZ, Jean-Claude LALANNE, Liliane SALLÉ, Corinne HARALAMBON, Michel AGEZ, Véronique TRIBOUT, Stéphane LESTERLOU, Christine FUMERO, Cyril DUPUIS, Lilian LESCOUZERE, Romain BRESSAND
COMMUNICATION CULTURE ANIMATIONS INFORMATION SPORTS	Responsable : Corinne HARALAMBON Membres : Anne-Marie MOUCHEZ, Jean-Claude LALANNE, Sylvie MALAMAN, Catherine LYONS, Romain BRESSAND
CADRE DE VIE ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT ECOLOGIE	Responsable : Liliane SALLÉ Membres : Anne-Marie MOUCHEZ, Michel AGEZ, Véronique TRIBOUT, Stéphane LESTERLOU, Cyril DUPUIS, Romain BRESSAND, Laure CASANAVE

EMPLACEMENT RESERVÉ

Madame le Maire informe sur la tenue d'une réunion (jeudi 18 juin 2020) relative à un projet de cession d'une parcelle située route de Mounamic sur laquelle, dans le cadre du PLU, a été instauré un emplacement réservé.

Étaient présents : Madame le Maire, M. Jean-Claude LALANNE, Mme Liliane SALLÉ, M. Christian GUIDEZ, M. Francis FABÈRES (service instructeur demandes d'urbanisme – communauté de communes du Pays Grenadois) et un représentant de l'agence immobilière Côté Patio, en charge de la vente.

Madame le Maire précise que depuis cette entrevue l'agence n'a pas donné de nouvelle. Affaire à suivre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de maintenir les taux d'imposition de la commune de Cazères-sur-l'Adour, pour l'année 2020, comme suit :

Taxes	Taux
Taxe foncière (bâti)	14,24 %
Taxe foncière (non bâti)	57,89 %

DIVERS/INFORMATIONS

Madame le Maire et ses adjoints informent sur les affaires en cours et sur les réunions et rendez-vous qui ont été organisés au cours des derniers jours.

- Médiathèque : réunion entre le Maire, les adjoints et les bénévoles ; demande adressée à la Communauté de Communes pour la mise en place de cours d'initiation au multimédia par l'AMI ; création d'un compte Facebook.
- Association de Taïchi : demande à pouvoir continuer de bénéficier du prêt de la salle des fêtes. Accord pour le prêt de la salle mais le chauffage sera désormais facturé.
- L'association Lire et Faire Lire a fait part d'un problème de local à l'école.
- Rencontre avec le responsable « fauchage » du conseil départemental qui couvre notre secteur.
- Installation fibre optique : une demande pour la construction d'un bâtiment (sur le parking de l'école) nécessaire au déploiement de la fibre va être déposée.
- Les travaux relatifs au lotissement des Paloumayres vont débiter le 29 juin 2020. Le terrain a été fauché par une entreprise extérieure.
- La MAM Les Pitchouns du Pourcaté a demandé l'installation de panneaux « Attention enfants » sur le chemin de Pourcaté. Messieurs Lalanne et Guidez (adjoints au Maire) accompagnés du responsable voirie de la Communauté de Communes ont rencontré une responsable et ont convenu que cette demande ne pouvait pas aboutir.
- Implantation pylône télécom sur parcelle communale route de Castandet : la surface souhaitée par la société antérieurement fixée à 60 m² a été portée à 160 m² pour un prix proposé de 5 000 euros.
- Église : compte rendu de la réunion de chantier. La chaire est en très mauvais état ; dossier en cours pour la rénovation des statues ; la société ULMA (échafaudages) demande un supplément de facturation pour le dépassement de la période de location.
- Fêtes 2020 : en raison du contexte sanitaire actuel, le Comité des fêtes a informé que les fêtes sont annulées cette année.
- Madame le Maire informe sur les personnes retenues par les services fiscaux pour être membres titulaires et suppléants de la CCID.
- La vieille remorque « GOURDON » a trouvé acquéreur pour un montant de 1 800 euros.
- Le fauchage des accotements est en cours.
- Services techniques : rattrapage du retard pris en raison du confinement ; le recrutement du futur agent technique est en cours ; le saisonnier interviendra du 01 juillet au 31 août 2020 ; M. Lalanne fait part des demandes d'équipements formulées par les agents.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à minuit et onze minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 2 juillet 2020.

Le Maire,
Anne-Marie-MOUCHEZ